



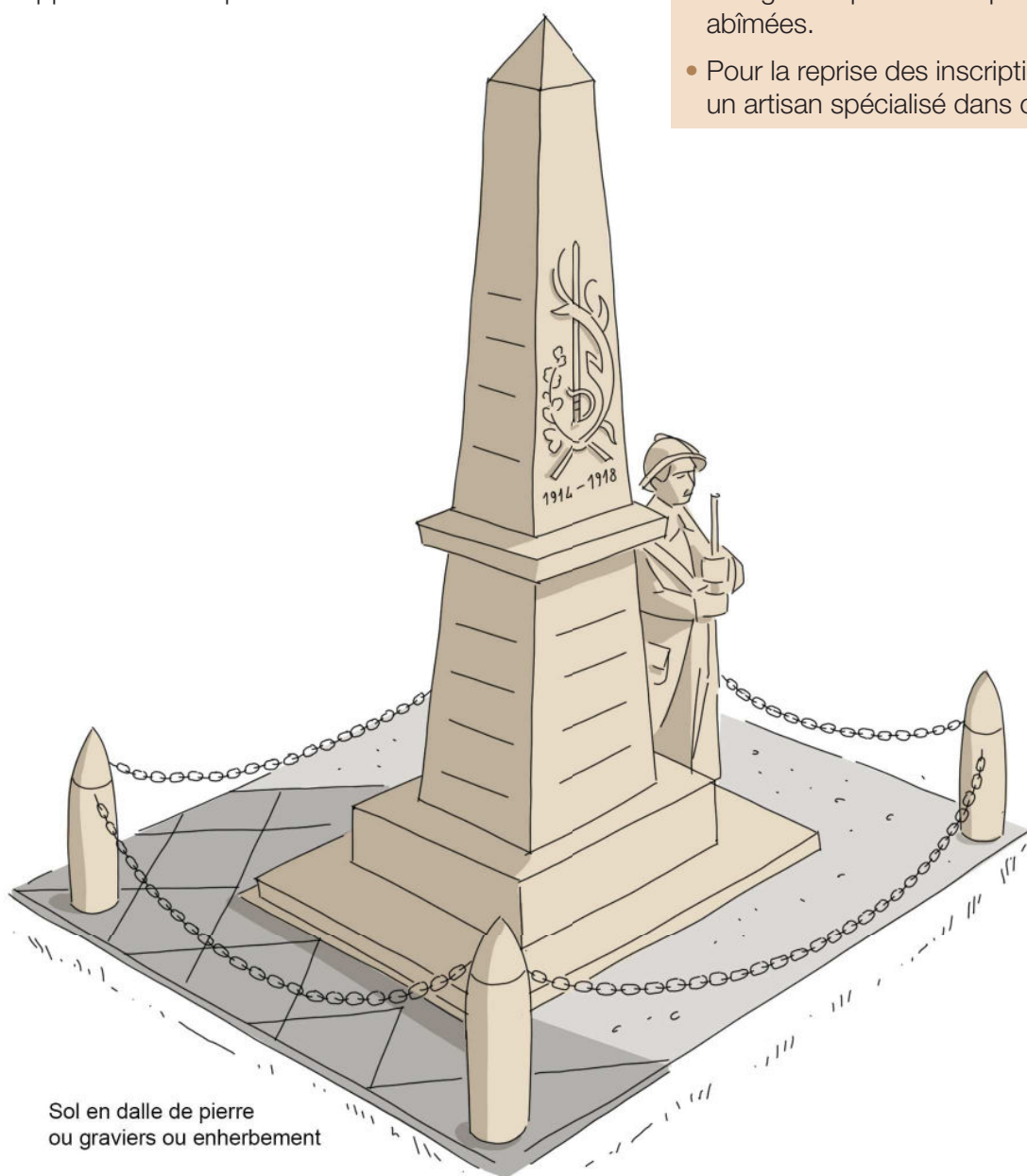
## RESTAURER LES MONUMENTS AUX MORTS, CROIX ET CALVAIRES

### Des attentions particulières sont à avoir pour cette catégorie de petit patrimoine :

- Vérifier si la propriété est publique ou privée avant d'entreprendre toute intervention.
- Veiller à un entretien régulier (remise en peinture régulière du métal tous les 20 ans environ).
- Veiller à conserver l'aspect et la structure d'origine.
- Préserver les attributs d'origine en fonte des monuments aux morts (obus, chaînes avec plots, grilles, balustre).
- Apporter un soin particulier aux abords.

### LES INTERVENTIONS DOIVENT ÊTRE RESPECTUEUSES DES MATÉRIAUX CONSTITUTIFS

- Nettoyage des pierres par hydrogommage doux (maximum 3 bars) ou un aérogommage (poudre abrasive inférieure ou égale à 120 microns).
- Proscrire toute utilisation de produit blanchissant.
- Demander à l'artisan consulté l'utilisation de la chaux traditionnelle dans les mortiers permettant de rejointoyer les pierres.
- Choisir des pierres de carrières locales et non gélives pour le remplacement de celles abîmées.
- Pour la reprise des inscriptions, faire appel à un artisan spécialisé dans ce domaine.



Sol en dalle de pierre  
ou graviers ou enherbement



## RESTAURER LES MONUMENTS AUX MORTS, CROIX ET CALVAIRES

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### Les monuments aux morts

On distingue deux groupes de monuments aux morts :

- **Ceux simplement ornés** : les obélisques, les stèles ou les colonnes. Les décors sont communs à nombres d'entre eux comme la palme du martyr ou la croix de guerre, des couronnes mortuaires, des drapeaux, des épées.
- **Ceux sculptés avec des représentations figuratives en ronde-bosse ou relief** : certains sont choisis sur catalogue avec comme ornement coq gaulois, poilus, Victoire ailée, allégories de la France, de la patrie, du deuil, de l'immortalité. D'autres sont des œuvres d'artistes ou d'artisans locaux.

#### Pour en savoir plus :

Guide de Patrimoine Aurhalpin et de l'URCAUE,  
[https://www.patrimoineaurhalpin.org/2220-vademecum-n2-temoins-de-pierre.html?parent\\_id=51](https://www.patrimoineaurhalpin.org/2220-vademecum-n2-temoins-de-pierre.html?parent_id=51)  
(exemplaires disponibles au CAUE de l'Ain)

Guide de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes :  
<https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Auvergne-Rhone-Alpes/Documentation/Publications-de-la-DRAC-Auvergne-Rhone-Alpes/La-protection-des-monuments-aux-morts-de-la-Premiere-Guerre-mondiale-en-Auvergne-Rhone-Alpes>

#### Les croix de mission, les croix de chemin

La plupart date du 19<sup>e</sup> ou du début du 20<sup>e</sup> siècle. La date d'installation, le nom du village, les noms des donateurs voire du fabricant peuvent être inscrits. Elles rappellent pour certaines un évènement (par exemple les crues) mais aussi la venue de missionnaires dont le rôle est de redynamiser la pratique religieuse (inscription religieuse). Certaines ont des représentations sculptées ou forgées comme celle du Sacré-Cœur, la plus courante.

#### Les calvaires, les croix de cimetière

Les cimetières sont déplacés à l'extérieur des villages après l'adoption de la loi de 1804 (décret impérial sur les sépultures), confirmée en 1843. L'ordonnancement devient plus symétrique avec des allées bien dessinées et au centre une croix tournée vers l'entrée. Elle marque le lieu central du cimetière. Les calvaires sont très décorés et marquent vraiment le lieu où ils se trouvent.

- 1 Croisée
- 2 Titulus
- 3 Meneau
- 4 Embase
- 5 Fût
- 6 Plateau
- 7 Bandeau
- 8 Dé ou Socle
- 9 Assise
- 10 Soubassement
- 11 Base

